

division qu'il représente un avantage, quand l'occasion lui est fournie, d'envoyer des bestiaux à une exposition comme celle de Toronto, visitée par des milliers de personnes venant d'autres points de ce continent et par des centaines venant d'en dehors, lui donnant ainsi la chance d'annoncer la partie du pays qu'il habite comme progressive et entreprenante? L'honorable député devrait voter des deux mains pour cet octroi. Il faut avoir à chacune de ces expositions des attractions dans le genre des feux d'artifice afin d'y attirer les gens. Je crois que l'exposition de Toronto est un des moyens les plus puissants de faire progresser l'élevage des animaux que nous avons organisé dans le Dominion.

M. CURRIE: Et l'agriculture en général.

M. EDWARDS: Oui, et l'agriculture en général. Elle a pour effet d'annoncer non pas seulement la province d'Ontario, mais la province de Québec et le reste du Dominion. Elle a toujours été une des meilleures agences d'annonces que le Canada ait jamais eues. Cet octroi a pour but d'aider à rendre permanente cette exposition. Pour qui? Pour Québec, pour Ontario? Oui, et pour chacune des autres provinces du Dominion. Il me semble que tous devraient lui donner une approbation cordiale. En rendant plus intéressante une exposition comme celle de Toronto nous avançons indirectement les expositions des autres parties du pays.

M. SINCLAIR: Je n'ai rien à dire contre l'exposition de Toronto; je crois que c'est là une institution dont tout le Canada devrait être fier. Dans la Nouvelle-Ecosse, nous nous efforçons de tenir annuellement une exposition provinciale à Halifax. Elle se solde généralement par un déficit dont Halifax supporte la moitié et la province de la Nouvelle-Ecosse l'autre moitié. Etant donné que l'on accorde de l'aide à Toronto qui est riche et qui fait de l'argent, l'honorable ministre serait-il disposé à prendre en considération une demande de la Nouvelle-Ecosse d'aider à l'exposition provinciale?

M. BURRELL: Il est un peu tard maintenant pour accorder un octroi spécial de ce genre. La Nouvelle-Ecosse a obtenu \$50,000 pour une exposition fédérale en 1906, et si nous nous en tenons à cette politique—comme j'espère que nous allons le faire—le tour de la Nouvelle-Ecosse va revenir avant très longtemps.

M. SINCLAIR: Il s'agit là de l'exposition du Dominion. Mais je parlais du besoin qu'a la Nouvelle-Ecosse d'aide pour une exposition annuelle, la construction d'édifices et autres dépenses que l'exposition provinciale entraîne.

Arts, agriculture et statistiques—Recensement et statistiques—Etablissement et main-

M. EDWARDS,

tien de stations expérimentales succursales, \$25,000.

M. BURRELL: Cela se rapporte à la ferme de l'île Vancouver. On s'attendait à ce que l'ancien octroi soit suffisant, mais malheureusement il ne l'est pas. Un arrangement a été fait pour payer la ferme, de sorte qu'il nous a fallu insérer cela dans le budget supplémentaire. C'est une décision de l'ancien Gouvernement et qui rencontre toute mon approbation. C'est à peu près l'endroit qui devait être acheté par l'ancien Gouvernement. J'ai ici une lettre de mon prédécesseur, M. Fisher dans laquelle il dit qu'il s'attendait à conclure l'affaire à son retour, mais il n'est pas revenu.

Ministère de l'Agriculture.—Pour la nomination d'un fonctionnaire dans la 1re division A, et la promotion de deux fonctionnaires de la 1re division, subdivision B, à la 1re division A, \$2,800.

M. MURPHY: Expliquez cela s'il vous plaît.

M. BURRELL: Nous demandons cette somme de \$2,800 dans le cas où nous déciderions de diviser la branche du vétérinaire en chef et commissaire du bétail, par suite de l'augmentation de la besogne. M. Lynch est promu à la division suivante; il a été commis en chef au bureau des brevets d'inventions. M. Shutt est promu de \$2,800 à \$4,000, il sera sous-directeur de la ferme expérimentale.

M. SUTHERLAND: Est-ce qu'on établit quelques stations agronomiques dans la province d'Ontario.

M. BURRELL: Nous n'avons rien fait là dans ce sens, parce que le gouvernement d'Ontario s'en est lui-même chargé. Je ne sais pas ce qui pourra se faire dans l'avenir, mais nous espérons en établir dans les diverses provinces.

M. SUTHERLAND: C'est un nouvel exemple, je présume, où Ontario fera tout travail de cette nature, lui-même, sans recevoir d'aide du gouvernement fédéral, et en même temps contribuera à maintenir de pareilles stations dans les autres provinces. J'aimerais que ce Gouvernement étudiat l'opportunité d'établir une station agronomique dans le nord d'Ontario et une autre dans l'ouest d'Ontario.

M. FOWLER: Je rappellerai à l'honorable député (M. Sutherland) que nous n'avons pas dans le Nouveau-Brunswick de ferme expérimentale sous le contrôle du Gouvernement fédéral; de fait nous n'en avons pas du tout.

Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest.—Accorder une gratification et une pension à madame John Fitzgerald, mère de feu l'inspecteur Francis J. Fitzgerald qui a perdu